



A38-WP/375
TE/166
26/9/13

ASSEMBLÉE — 38^e SESSION

COMMISSION TECHNIQUE

PROJET D'ÉLÉMENTS DE RAPPORT SUR LE POINT 26 DE L'ORDRE DU JOUR

Les éléments ci-joints sur le point 26 de l'ordre du jour sont présentés à la Commission technique pour examen.

Point 26 : Rapports annuels du Conseil à l'Assemblée pour 2010, 2011 et 2012

26.1 La Commission technique examine les parties des rapports annuels du Conseil à l'Assemblée pour 2010, 2011 et 2012 et du rapport supplémentaire portant sur les six premiers mois de 2013 (Doc 9952, 9975 et 10001 et Supplément) qui relèvent de sa compétence.

26.2 La Commission prend note, sans observations, des travaux réalisés au cours des trois dernières années dans le domaine de la navigation aérienne, dont il est fait état au titre des Objectifs stratégiques Sécurité et Protection de l'environnement et développement durable du transport aérien, et elle exprime sa reconnaissance.
